VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mary Love, veuve d'Albert Powlless.

No 94.137—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division B.

Corps de logis double, Nos 2320-22 rue Ste-Anne, entre Miro et Tonti.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.—Leonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 1er décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte à la Nouvelle-Orléans, Lne, le 20me jour d'octobre 1910, et le jugement lu et signé en cour ouverte à la Nouvelle-Orléans, Lne, le 26me jour d'octobre 1910, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1. Un certain lot de terre dans le faubourg Trémé de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Orléans, Ste-Anne, Miro et Tonti, désigné par le lot No 13 dudit îlet sur un plan de Cormier, le 18 septembre, déposé en l'étude de P. P. Labarre, notaire de cette paroisse, lequel dit lot mesure d'après ledit plan 30 pieds de face à la rue Ste-Anne, 86 pieds 4 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne séparant du lot No 12 et 86 pieds 2 pouces sur une autre ligne le séparant du lot No 14.

Conditions—Comptant. Acte de vente par devant Scott E. Beer, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK STERN & GUMBEL LTD, Encanteurs.

E. M. Robbert, avocat.
30 oct—30—nov 6 13 20 27—déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry Donnenfelser et Mme Elizabeth D. Meyer, son épouse.

No 93.061—94 236 consolidés— Cour Civile de District—Division B.

Au plus haut et dernier enchérisseur. Grand ouverture de la saison. Excellente occasion pour obtenir cottages doubles et résidences dans diverses parties de la ville.

3426-28 rue Constance, Cottage double.
3436 rue Constance, Cottage simple.
3418 rue Constance, Cottage sim la.
1210-12 rue Marengo, Cottage double. (grand terrain).
219-21 rue Olivier (Alger). Splendide Cottage double.
3430-32 rue Constance, Cottage double.
3438-40 rue Constance, Cottage double.
3424 rue Constance, Jolie résidence simple à deux étages.
1105-07 rue Marengo, Cottage double.
231 rue Olivier, Magnifique Résidence simple à deux étages.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur.—JEUDI, le 1er décembre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte à la Nouvelle-Orléans, Lne, le 20me jour d'octobre 1910, et le jugement lu et signé en cour ouverte à la Nouvelle-Orléans, Lne, le 26me jour d'octobre 1910, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet 161, (autrefois 7) borné par les rues Constance, Laurel, Delachaise et l'avenue Louisiana, désigné comme lot No 19, mesurant 35 pieds, 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond, sur 129 pieds de profondeur entre lignes parallèles; ledit lot est désigné par la lettre O sur un devis d'arpentage par Edgar Pilié, daté du 24 août 1910.

Les améliorations sur ladite propriété portant les Nos municipaux 3426-28 rue Constance et comprenant un cottage double retiré de la banquette et contenant de chaque côté 6 chambres, hangar, galerie, etc. connexion d'eau et d'égout, loué $12 par mois chaque côté.

2. Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, située dans le même District et l'îlet et contigue à la propriété ci-dessus décrite désignée par la lettre D sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné, laquelle est composée de la plus grande partie du lot 20 et d'une portion du lot 21 dudit îlet; ladite portion de terre mesurant 34 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond, sur 129 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations portant les Nos municipaux 3430-32 rue Constance et comprenant un cottage double avec 6 chambres, galerie, etc., de chaque côté, retiré de la banquette et il y a connexion d'eau et d'égout; loué $10 00 par mois par côté.

3. Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, située dans le même District et l'îlet et contigue à la propriété ci-dessus décrite désignée par la lettre E sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné et comprenant la plus grande partie du lot 22 et d'une portion du lot 21 du dit îlet. La dite portion de terre mesurant 34 pieds, 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond sur 129 pieds de profondeur et façade à la rue Delachaise et entre lignes parallèles.

Les améliorations sur ladite propriété portant les Nos municipaux 3438-40 rue Constance et comprenant un très bon cottage double retiré du trottoir et contenant de chaque côté, galerie sur le devant, 5 chambres, cellier, hangar, connexions d'eau et d'égout, etc., et loué $15 par mois chaque côté.

La première, troisième, troisième et quatrième propriété ci-dessus décrites étant les mêmes qui ont été acquises par Henry Donnenfelser par achat le 3 janvier 1887 et enregistré en le livre des transferts "A" Paroisse de Jefferson, folio 642.

6. Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, située dans le même district et l'îlet que la propriété ci-dessus décrite, contigue, désignée par la lettre A sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné et étant la plus grande partie du lot 17 dudit îlet; ladite portion de terre commençant à une distance de 128 pieds de face coin de l'avenue Louisiana et la rue Constance, et mesurant 25 pieds 2 pouces de façade à la rue Constance, la même largeur dans le fond sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant le cottage simple connu comme le No 3418 rue Constance et ayant une galerie sur le devant et le côté, 6 chambres, office, hangar, lavoir, connexion d'eau et d'égout, etc., et louée $17 par mois.

5. Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, située dans le même District et l'îlet que la propriété ci-dessus décrite, contiguë, désignée par la lettre B sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné, et étant composée du tout du lot 18 et d'une portion du lot 17 dudit îlet. Ladite portion de terre mesure 38 pieds 10 pouces de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond, sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations portant le No municipal 3436 rue Constance et comprenant un cottage simple retiré de la banquette et contenant galerie, 6 chambres, hangar, connexion d'eau et d'égout, etc., loué $14 par mois.

4. Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, située dans le même District et l'îlet que la propriété ci-dessus décrite et contiguë désignée par la lettre F sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné et est composée de la plus grande partie du lot 22 et d'une portion du lot 21 du dit îlet. La dite portion de terre mesurant 34 pieds, 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond sur 129 pieds de profondeur et façade à la rue Delachaise et entre lignes parallèles.

Les améliorations sur ladite propriété portant les Nos municipaux 3438-40 rue Constance et comprenant un très bon cottage double retiré du trottoir et contenant de chaque côté, galerie sur le devant, 5 chambres, office, hangar, connexions d'eau et d'égout, etc., et loué $15 par mois chaque côté.

La première, troisième, troisième et quatrième propriété ci-dessus décrites étant les mêmes qui ont été acquises par Henry Donnenfelser par achat le 3 janvier 1887 et enregistré en le livre des transferts "A" Paroisse de Jefferson, folio 642.

6. Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, située dans le même district et l'îlet que la propriété ci-dessus décrite, contiguë, désignée par la lettre A sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné et étant la plus grande partie du lot 17 dudit îlet; ladite portion de terre commençant à une distance de 128 pieds de face coin de l'avenue Louisiana et la rue Constance, et mesurant 25 pieds 2 pouces de façade à la rue Constance, la même largeur dans le fond sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant le cottage simple connu comme le No 3418 rue Constance et ayant une galerie sur le devant et le côté, 6 chambres, office, hangar, lavoir, connexion d'eau et d'égout, etc., et louée $17 par mois.

5. Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, située dans le même District et l'îlet que la propriété ci-dessus décrite, contiguë, désignée par la lettre B sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné, laquelle est composée de la plus grande partie du lot 18 et d'une portion du lot 17 dudit îlet; ladite portion de terre mesure 38 pieds 10 pouces de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond, sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations portant le No municipal 3436 rue Constance et comprenant un cottage simple retiré de la banquette et contenant galerie, 6 chambres, hangar, connexion d'eau et d'égout, etc., loué $14 par mois.

4. Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, située dans le même District et l'îlet que la propriété ci-dessus décrite et contiguë désignée par la lettre F sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné et est composée de la plus grande partie du lot 22 et d'une portion du lot 21 du dit îlet. La dite portion de terre mesurant 34 pieds, 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond sur 129 pieds de profondeur et façade à la rue Delachaise et entre lignes parallèles.

Les améliorations sur ladite propriété portant les Nos municipaux 3438-40 rue Constance et comprenant un très bon cottage double retiré du trottoir et contenant de chaque côté, galerie sur le devant, 5 chambres, office, hangar, connexions d'eau et d'égout, etc., et loué $15 par mois chaque côté.

La première, troisième, troisième et quatrième propriété ci-dessus décrites étant les mêmes qui ont été acquises par Henry Donnenfelser par achat le 3 janvier 1887 et enregistré en le livre des transferts "A" Paroisse de Jefferson, folio 642.

6. Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, située dans le même District et l'îlet que la propriété ci-dessus décrite, contiguë, désignée par la lettre A sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné et étant la plus grande partie du lot 17 dudit îlet; ladite portion de terre commençant à une distance de 128 pieds de face coin de l'avenue Louisiana et la rue Constance, et mesurant 25 pieds 2 pouces de façade à la rue Constance, la même largeur dans le fond sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant le cottage simple connu comme le No 3418 rue Constance et ayant une galerie sur le devant et le côté, 6 chambres, office, hangar, lavoir, connexion d'eau et d'égout, etc., et louée $17 par mois.

5. Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, située dans le même District et l'îlet que la propriété ci-dessus décrite, contiguë, désignée par la lettre B sur le devis d'arpentage ci-dessus mentionné, laquelle est composée de la plus grande partie du lot 18 et d'une portion du lot 17 dudit îlet; ladite portion de terre mesure 38 pieds 10 pouces de face à la rue Constance, la même largeur dans le fond, sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations portant le No municipal 3436 rue Constance et comprenant un cottage simple retiré de la banquette et contenant galerie, 6 chambres, hangar, connexion d'eau et d'égout, etc., loué $14 par mois.

4. Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situées